**Inscription aux examens professionnels de**

**conductrice d’engins forestiers / conducteur d’engins forestiers**

**Veuillez svp remplir le formulaire à l’ordinateur ou en majuscules**

**Données personnelles**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom: | Prénom: | Date de naissance: |
| Rue et n°: |
| NPA: | Localité: | Canton: |
| Lieu d’origine: | Canton: |
| Etrangers (nationalité): |
| N° AVS: | Tél. privé: |
| E-mail: | Tél. portable: |
| Employeur: |
| Adresse de l’employeur: |
| Tél. Entreprise: |
| Correspondance et facturation | [ ]  candidat [ ]  employeur |

**Indications sur le stage**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Période de stage (3 mois) | Du: | Au: |
| Entreprise de stage et lieu de stage |  |
| Maître de stage (prénom, nom) |  |
| Tél. entreprise |  |
| Tél. portable du maître de stage |  |

**Indications sur le travail de projet**

Le travail de projet est une documentation écrite d’un projet (une coupe de bois effectuée en entreprise avec sa propre machine) réalisé par le candidat dans son entreprise ou dans une entreprise hôte; voir la directive d’application au chapitre 5.3 et les consignes pour l’épreuve d’examen 1. Le travail de projet représente une partie de l’examen et reçoit une note. Ce travail de projet doit être rendu dans les temps, au moins un mois avant la date du début de l’examen, en trois exemplaires par courrier et un exemplaire électronique par courriel.

**Indications sur les examens**

L’examen peut se dérouler au plus tôt 4 mois après l’inscription. Le jour de l’examen, un travail concret (engagement de sa propre machine dans un chantier de coupe préparé, selon ordre de travail) doit être effectué.

|  |  |
| --- | --- |
| Date souhaitée pour l’examen (indiquer une période de 2 semaines, au moins 4 mois après l’inscription) |  |
| Lieu d’examen prévu | [ ]  Entreprise de stage**Si différent du lieu de stage :**Nom entreprise :Adresse:NP Localité :Responsable (prénom, nom) :Numéro téléphone du responsable : |
| Langue souhaitée aux examens | [ ]  allemand [ ]  français [ ]  italien |
| Machine employée lors de l’examen | [ ]  débusqueur [ ]  porteur [ ]  récolteuse[ ]  rétro avec tête de processeur |
| Indications sur le type de machine |  |

**Annexes au formulaire d’inscription**

Veuillez svp joindre les documents suivants lors de votre inscription (*si des documents ne sont pas encore disponibles au moment de l’inscription, vous avez la possibilité de les envoyer ultérieurement, mais au plus tard 1 mois avant le début de l’examen*):

* Copie du certificat de capacité de forestier-bûcheron CFC ou attestation d’une formation équivalente, pratique incluse.
* Copie d’une pièce d’identité officielle (p. ex. carte d’identité)
* Copie du permis de conduire valable pour le véhicule d’examen (à présenter également lors de l’examen)
* Attestations de travail ou lettre de confirmation de l’employeur attestant au moins 2 ans de pratique forestière après la formation.
* Attestation d’assurance accidents (uniquement en cas d’activité indépendante, de chômage ou lorsque la durée de travail hebdomadaire est de moins de 8 heures)
* Certificats de module ou attestations équivalentes pour les modules suivants:
* E16 Organisation de chantiers de coupe et méthodes de récolte
* E19 Classement et cubage des bois
* E22 Entretien des machines et de l’outillage forestiers
* G5 Gestion de l’équipement et des infrastructures
* E9 Engagement des engins dans la récolte mécanisée
* I3 Stage de conducteur d’engins forestiers

Lieu, date: Signature:

........................................................................................................................................................................................

L’inscription est à adresser à : CAQ Forêt ; C/o Forêt Valais ; Av. de Tourbillon 36d ; 1950 Sion

Pour tout renseignement, veuillez svp vous adresser à Christina Giesch, Chargée d’affaires CAQ Forêt et responsable des examens, tél. 077 409 43 42, e-mail: qsk@odawald.ch